### Les cités éducatives : une démarche inédite

Les cités éducatives visent la reconnaissance de l'ambition éducative d'un territoire.

Le label « cité éducative » porte sur trois champs clés : conforter le rôle de l'école et la réussite scolaire, assurer la continuité éducative à l'école et hors l'école et ouvrir le champ des possibles.

Sont concernés par le label les quartiers qui connaissent un cumul des difficultés d'ordre scolaire, social, urbain et où les acteurs du territoire ont élaboré une stratégie partagée et ambitieuse pour améliorer les conditions de réussite des enfants et des élèves : « une alliance républicaine » de tous les acteurs qui contribuent à la réussite des jeunes de 0 à 25 ans avant, pendant, après et autour du cadre scolaire.

Les cités éducatives sont fondées sur une dynamique partenariale renouvelée, et l'État vient soutenir, faciliter et généraliser les dynamiques déjà à l'œuvre. L'ambition des cités éducatives est de mieux décloisonner, coordonner et renforcer les dispositifs de droit commun.

Après une première vague de labellisation en 2019, une première phase d'extension des cités éducatives a eu lieu en 2021. Une nouvelle phase d'extension est en cours, pour viser 200 cités éducatives au niveau national.

15 cités éducatives dans l'académie de Versailles



15 cités éducatives dans l'académie de Créteil

2 cités éducatives dans l'académie de Paris

# Une gouvernance au service du projet d'un territoire

Le label « cité éducative » vient en appui des projets pensés et pilotés localement, à partir d'un diagnostic de territoire, avec les ressources et les acteurs locaux. La gouvernance des cités éducatives se décline aux niveaux académique, départemental et local. Pour les 32 territoires, un pilotage de proximité associe l'Éducation nationale, la commune et la préfecture, mais aussi parfois d'autres partenaires : agglomération, conseil départemental, caisse d'allocations familiales, conseil régional, établissements publics territoriaux, grands réseaux associatifs.

### Les cités éducatives franciliennes en action

Depuis leur lancement, les cités éducatives franciliennes ont développé et mis en œuvre des plans d'action adaptés aux besoins de chaque territoire. Parmi les diverses thématiques investies : les savoirs fondamentaux, les valeurs de la République et la laïcité, la culture et le sport, la parentalité et l'éducation partagée avec les familles, la santé, le développement durable, l'insertion et l'orientation, le renouvellement urbain, le numérique...

## La coordination régionale, une spécificité francilienne

La coordination régionale joue un rôle d'animation, d'appui et d'accompagnement des cités éducatives franciliennes. Installée depuis le 28 janvier 2019, elle vise l'articulation et la mise en cohérence des dispositifs existants, comme les cordées de la réussite, école ouverte, ouvrir l'école aux parents, les jumelages culturels, le Plan régional pour l'insertion de la jeunesse des quartiers prioritaires (PRIJ), le plan 1jeune1solution, le plan pauvreté.





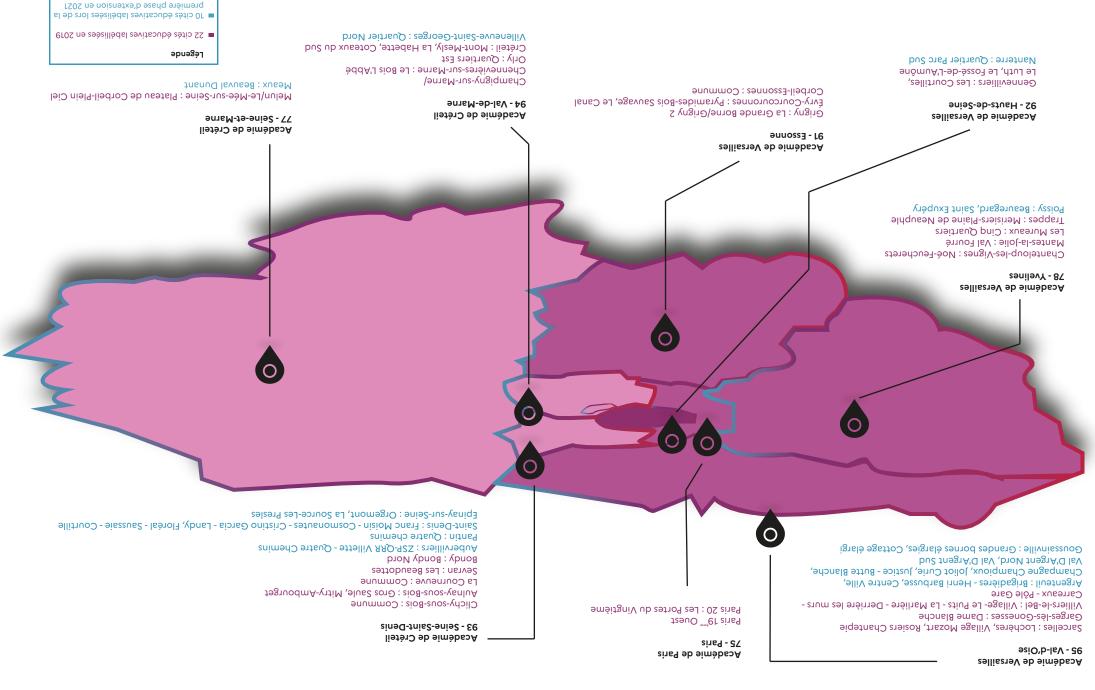


# 32 cités éducatives en Île-de-France





# 32 cités éducatives en Île-de-France



7